Récépissé N°00000011/RDA/J06/SAAJP/BAPP du 29 MAI 2023

lavoixdesentreprises@gmail.com

LA VOIX DES ENTREPRISES

N° 027 du Mercredi 15 Novembre 2023 - TEL: (+237) 674114156 - DP: Raphael Mforlem

POTABLE WATER SUPPLY

Camwater Benefits 3.5 billion FCFA Support from BgfiBank

PAGE 5

PRODUITS DE VIDANGE CONTREFAIT

Tradex soupçonné

Leader dans le secteur des lubrifiants et des produits pétroliers au Cameroun, l'entreprise Tradex voit son image se détériorer au fil du temps à travers des plaintes portées par certains clients. L'offre de services au niveau des baies de vidange ainsi que la qualité des produits mis à la disposition des consommateurs sont à l'origine de cette opinion défavorable.

Page 3

NON-RESPECT DES PRIX DU PAIN

Les boulangeries « Selecte » scellées

PAGE 2

FINANCIAL MARKET

La Regionale Bank's Dividends Drops in 2022

PAGE 4

DEVELOPPEMENT DES INCUBATEURS

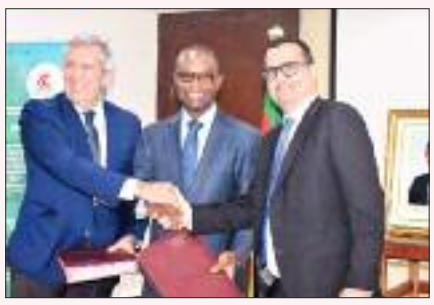

Le Cameroun ratifie un accord avec l'Espagne

PAGE 7

NON-RESPECT DES PRIX DU PAIN

Cette décision a été prise par les responsables de la délégation régionale du Commerce du Centre ce 13 novembre 2023, lors d'une descente inopinée sur le terrain, dans le but de veiller au respect des nouveaux tarifs du bain mis en place par le Mincomerce.

Les boulangeries « Selecte » scellées

Dans une sortie sur différentes pages sur les réseaux sociaux ce 13 novembre 2023, le ministère du Commerce (Mincommerce) annonce la mise sous scellés des boulangeries Selecte à Yaoundé, pour non-respect du prix de la baguette fixé à 135 FCFA. « Suite aux instructions strictes émises par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, des équipes de la délégation régionale du Commerce du Centre (…) ont procédé à la mise sous scellés (…) des boulangeries "Selecte Etoa-Meki" et "Selecte Cathédrale" ». Peut-on lire sur la page Facebook du Ministère du Commerce ?

En effet, d'après le département ministériel, qui régit le secteur du Commerce au Cameroun, cette fermeture administrative fait suite au « non-respect du prix concerté et du poids réglementaire du pain bâtard de 200 grammes », indique le ministère sur sa page Facebook.

Depuis le 1er novembre 2023, le prix de la baguette de pain de 200 grammes est officiellement passé de 150 FCFA à 135 FCFA. La baguette de pain, connaît ainsi, une baisse de 15 FCFA. Une baisse qui fait suite à la réunion de concertation tenue entre Luc Magloire Mbarga Atangana, Ministre du Commerce et le Syndicat patronal des boulangers du Cameroun. Au sortir de cette rencontre, le membre du gouvernement avait déclaré que ce prix est d'application immédiate. Luc Magloire Mbarga Atangana, avait par ailleurs précisé que cette réduction de 15 FCFA sur le coût du pain devrait s'appliquer à tous les types de pain sur le marché.

Dans l'optique non seulement de veiller, mais de garantir le respect de ce prix consensuel, le ministre du Commerce avait laissé entendre que des instructions avaient été données à ses services de contrôle afin de s'assurer de l'application effective de cette décision.

L'une des boulangeries Selecte, scellée par le ministère du commerce.

En outre, Luc Magloire Mbarga Atangana avait annoncé, le renforcement du contrôle du poids du pain pour garantir la qualité et la quantité du produit offert aux consommateurs, car les boulangers sont souvent accusés de réduire de quelques grammes la grosseur pain proposé aux consommateurs.

Au regard de l'actualité qui prévaut notamment, la mise sous scellés des deux boulangeries Selecte, l'opération ne constitue qu'une première étape parmi les efforts déployés par le gouvernement pour rétablir l'ordre dans ce secteur commercial. L'on apprend que : « D'autres opérations similaires sont en cours sur l'ensemble du territoire national afin de mettre fin aux pratiques déloyales. Selon le ministère du Commerce, les consommateurs sont encouragés à dénoncer tout abus ou comportement frauduleux auprès des services dudit ministère, renseigne-t-on au Mincommerce.

Raphael Mforlem

AFRICA INVESTMENT FORUM

Organisé par la BAD, l'Africa Investment Forum a généré près de 143 milliards de dollars d'intérêts d'investissement depuis son lancement en 2018. Pour son édition 2023, c'est le renforcement des chaînes de valeur qui est mis en exergue.

Le Maroc a abrité les Market Days 2023

C'est le 8 novembre dernier que s'est ouvert à Marrakech au Maroc, l'édition 2023 des Market Days de l'Africa Investment Forum, en présence de plusieurs présidents africains, dont Azali Assoumani, Julius Maada Bio et Samia Suluhu. Organisé par la Banque africaine de développement (BAD) et plusieurs partenaires, l'événement réunira sur trois jours des investisseurs, des promoteurs de transactions, des chefs de gouvernement et des responsables d'institutions de financement du développement.

C'est sous le thème : « Débloquer les chaînes de valeur de l'Afrique », que s'est tenue cette édition 2023 des Market Days de l'AIF. Au cours des travaux, les discussions ont tourné autour de la manière de rendre productifs plusieurs secteurs où l'Afrique possède un avantage comparatif, comme l'agriculture, les énergies renouvelables ou encore l'industrie manufacturière. Plusieurs transactions concernant ces différents secteurs seront présentées au cours de l'événement.

En présidant la cérémonie d'ouverture, Akinwumi Adesina, président de la BAD, a dans son propos rappelé que : « Les économies africaines offrent certaines des meilleures opportunités d'investissement au monde, en raison de leur croissance démographique, de la jeunesse de leur population et du marché important qu'elles représentent pour l'alimentation et l'agriculture ».

Akinwumi Adesina, a par ailleurs évoqué le potentiel de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), qui représente un marché consolidé de 3 400 milliards de dollars. Les capacités de l'Afrique en matière d'énergies renouvelables et le rôle clé que va jouer le continent sur le marché des véhicules électriques, alors que la plupart des minéraux nécessaires à cette industrie sont disponibles dans des pays africains.

« En tant qu'investisseurs, investissez là où se trouve l'avenir. L'avenir est en Afrique. Les investisseurs devraient considérer l'Afrique non pas à partir de ce qu'ils entendent dire, mais à partir de ce que disent les faits », a déclaré Akinwumi Adesina, en précisant que l'Afrique n'est pas aussi risquée qu'on le pense.

Rappelons que depuis son lancement en 2018, l'Africa Investment Forum a attiré plus de 16 500 participants et a généré près de 143 milliards de dollars d'intérêts d'investissement. Lors des Market Days 2022, le corridor autoroutier Abidjan-Lagos a suscité 15,5 milliards de dollars d'intérêts d'investissement, tandis que le corridor ferroviaire de l'Afrique de l'Est a suscité 3,6 milliards de dollars la même année.

RM

PRODUITS DE VIDANGE CONTREFAIT

Leader dans le secteur des lubrifiants et des produits pétroliers au Cameroun, l'entreprise Tradex voit son image se détériorer au fil du temps à travers des plaintes portées par certains clients. L'offre de services au niveau des baies de vidange ainsi que la qualité des produits mis à la disposition des consommateurs sont à l'origine de cette opinion défavorable.

Tradex soupçonné

Spécialisée dans le Traiding et dans la distribution des produits pétroliers et assimilés, l'entreprise Tradex, fleuron national dans ce secteur d'activité, vit des mauvais jours depuis une bonne période. Très prisée par les Camerounais, l'entreprise voit au fil des jours son image prendre un sérieux coup. À en croire les témoignages de certains consommateurs des produits Tradex parvenus à notre rédaction, des soupçons de commercialisation des produits contrefaits et l'amateurisme gagnent du terrain au détriment les bonnes pratiques.

« Fidèle consommateur des produits Tradex, j'ai fait le triste constat selon lequel les bonnes pratiques en matière de lubrifiant sont en train de disparaître du côté de Tradex. Généralement, lorsque vous vous rendez dans une structure de vidange, pour procéder à la vidange de votre véhicule, la bonne pratique voudrait que l'on vous présente de l'huile de vidange pour ce qui est de l'huile « dite vrac », dans un contenant scellé. Sauf que depuis un certain temps, on se rend compte au niveau de la vidange à Tradex, le produit (l'huile vrac), est contenue dans des futs facilement accessibles au graisseur en service. Que les futs soient scellés ou pas, on peut s'imaginer que des mauvaises pratiques peuvent avoir cours dans cette façon de présenter le produit au consommateur ». Témoigne Jean Pierre Colbert Bassang'na, Directeur général du Cabinet Projections Company Sarl.

Comme lui, une ex-consommatrice des lubrifiants Tradex, rencontré à Yaoundé qui a souhaité garder l'anonymat, se dit déçu de l'image que renvoie cette structure aujourd'hui. « Tradex a toujours été excellent tant au niveau du service qu'au niveau des produits vendus aux consommateurs. Malheureusement, je constate avec récurrence que la qualité de service et l'image de l'entreprise est tombée au plus bas. Figurez-vous que dans les baies de vidange Tradex, les graisseurs manipulent les fus pour sortir les produits en inclinant le fus, mettent de l'huile dans des seaux, avant de les transvaser dans des bouteilles emploi-jetées avant de servir le contenu au client, je parle là, de l'huile vrac. Une façon de procéder qui met le client dans une incertitude quant à la qualité de produit contenu dans les futs ».

Pour illustrer la gravité de la situation, notre interlocutrice renseigne, avoir fait la rencontre de certains responsables de TotalEnergies, qui se moquaient de Tradex comme quoi, cette entreprise a fait beaucoup de bruit pour rentrer dans la distribution des produits pétroliers et qu'elle a confondu le Trading à la distribution du terrain. Selon ces responsables, Tradex n'est plus à l'image de l'excellence et ne fait plus peur à ses concurrents.

Des allégations réfutées par l'un des responsables de la baie de vidange de la station Tradex au quartier Éleveur. Selon ce dernier, « le personnel de Tradex est le mieux payé au Cameroun dans ce secteur d'activité et il bénéficie de tous les avantages possibles parce que c'est une société d'Etat. En outre, le travail est basé sur deux choses, la confiance et la conscience professionnelle. Lorsqu'un employé prend service, il se dit qu'il est là pour satisfaire la clientèle et non leur causer des problèmes. Et en cas de souci, du genre l'huile fait fumer l'arrière du véhicule, fait péter les arrêts d'huile, il est facile de savoir qui était de service. Mais aussi, l'on peut savoir si c'est une bonne ou une mauvaise huile qui a été servie au client, car après une vidange, une facture est délivrée au client avec tous les détails y afférants ».

En outre, le responsable de Tradex reconnaît tout de même qu'il peut y avoir comme dans toute entreprise, du mauvais grain parmi le personnel, mais s'aventurer dans la fraude vu l'emploi qui est difficile de nos jours serait très risqué pour ce dernier.

Dans la quête plus d'informations sur le sujet, l'on découvre que dans les stations Ola Energy la présentation de l'huile vrac au client est différente. « L'huile Safari 40 encore appelée huile vrac, servie dans les bouteilles monolitres, est livrée dans des camions citernes avec des scellées au niveau des chambres. À la livraison, elle est mise dans un kérobade qui est une réserve de stockage bien scellée, dotée d'un compteur et dont le contenant sort uniquement par la pompe. Le graisseur ne peut y avoir accès pour introduire un quelconque produit, vu qu'elle est scellée », renseigne... rencontré à la station Ola Energy, Essos.

Comme à Ola Energy, le procédé est le même dans les stations TotalEnergies. « A TotalEnergies, nous avons des huiles synthétisées à l'instar de la 0/20, 5/30, 5/40, les huiles semi-synthétisées, dont la 10/40 et les huiles minérales, la 20W50... présentés dans des contenants scellés. À côté de ces huiles, Total met également à la disposition des clients, de l'huile « dite vrac », appelée la Safari 40 ou S40, conseillée aux véhicules qui ont déjà des moteurs amortis (des vieux véhicules qui vont déjà à plus de 30 ans d'âge)Renseigne, Cédric Oyeng, chef de poste, Ola Energy, Essos.

À TotalEnergies, la S40 est contenue dans un Kérobade et le graisseur en service ne peut y introduire une autre huile, car le Kérobade est scellé et n'a qu'une issue, la vanne de sortie d'huile, apprend-on. Outre le fait que le graisseur n'a pas accès au Kérobade et Total Energies a pris des dispositions pour garantir la qualité de l'huile S40 servie au client. « La hiérarchie effectue des contrôles inopinés. Lors de ces contrôles, on évalue la quantité d'huile contenue dans les Kérobade et dans les mono-litres. Puis, on fait le ratio pour avoir une idée des quantités mises à la disposition de la station. On évalue également de la qualité d'huile contenue dans le Kérobade, pour savoir si elle est de bonne qualité. A Total, seul le gérant a accès au Kérobade ». Dieudonné Mbazoa, graisseur principal, à la station.TotalEnergier Etrier, Elig-Essono.

Pour plus d'information, nous nous sommes rapprochés de l'Agence des normes et de la qualité (Anor). Ici, Dorothée Elvire Yake Dikot, l'une des responsables, renseigne que : « L'Anor ne connaît pas l'existence des huiles dites vrac, mais, nous disposons des batteries de normes en ce qui concerne les lubrifiants, seulement ces normes sont à caractère commercial et ne saurait être mises à la disposition d'un citoyen lambda, sauf s'il se les procure ».

Le constat est clair, si des voix se lèvent et pointent un doigt accusateur sur la société Tradex, ce n'est pas anodin. Cette entreprise fleuron national dans le secteur des hydrocarbures et assimilés, serait quelque part impliquée. De ce fait, elle doit revoir la façon dont elle présente ses produits aux consommateurs à l'instar de l'huile S40 (l'huile vrac). En effet, Tradex doit tout faire pour s'arrimer à la réglementation, surtout que des soupçons fraudes, pèse sur cette société depuis un certain temps, à en croire, les dires des consommateurs car, cette situation porte non seulement atteinte à l'image de l'entreprise Tradex, mais aussi à celle du Cameroun.

Raphael Mforlem

ELECTRONIC MONEY

In a report published on November 7 by the Bank of Central African States (Beac) Gimac has reached over 200 billion FCFA in 2022. The report is contained in the payment services of the Central African Economic and Monetary Community (Cemac).

Gimac's Transactions Reach 224 Billion FCFA in 2022

In 2022, the Interbank and Electronic Money Grouping of Central Africa (Gimac) processed more than 7.3 million electronic money transactions for an amount exceeding 224.1 billion FCFA. This amount has been multiplied by 10 in comparison with 2020, year during which, the interoperable transactions amounted to 1.1 million operations for an amount of 21.08 billion FCFA, according to data published by the BEAC.

« Interoperability through Gimac has progressed, allowing Cemac citizens from all countries to send and receive funds through electronic money operations, as well as to pay for goods and services », argues Beac. Indeed, Gimac processed 6.06 million money transfer operations for an amount of 133.8 billion FCFA, or almost 60 % of the value of the global transactions processed.

These transactions were mostly made via Mobile Money at 73% and the rest made up of delegate cards (11 %) and interconnection cards (16 %). In terms of value, Beac reports these proportions increase to 55 % for Mobile and 45 % for cards. Interbank withdrawals (via GimacPay) reached 1.3 million transactions worth 96.1 billion FCFA in 2022, according to the same source.

This increase in transactions is due to the introduction of the Gimac Pay platform in 2020. It is an ecosystem processing credit card transactions and integrating Mobile Money transactions between different mobile phone operators operating in the Cemac, banks and microfinances that have a mobile wallet backed by bank accounts. As of December 31, 2022, the Gimac Pay network had 89 participants, including 53 banking institutions, 10 microfinance institutions, 11 Mobile Money operators, a public Treasury and 14 aggregators.

With a capital of 3.5 billion FCFA and 99 % owned by Beac, Gimac's mission is to promote, provide, supervise and regulate electronic payment services. This grouping, based in the central services of the central bank in Yaoundé, nevertheless remains a dwarf in terms of processing electronic money transactions with market shares of barely 1 % in a market valued in 2022 at 23,332 billion FCFA by the Beac.

Sorelle Ninguem

FINANCIAL MARKET

Since November 1, 2023, 40 % of the profits of the Regionale Bank have been distributed to shareholders against 60 % adopted by the general meeting held last June. The reduction in dividends is not appreciated by the shareholders of this financial institution.

La Regionale Bank's Dividends Drops in 2022

In a press release signed on November 3, Beac, which acts as the sole Central Depositary (DCU) on the Cemac financial market announced the payment of dividend worth 64.447 million FCFA by the Regionale Bank for stock market shareholders, e.i those whose securities are listed at the Bvmac. The dividends represents a net coupon of 894 FCFA per share. An announcement that surprised more than one because the assembly of the credit institution held last June, approved a gratification of 1.5 billion FCFA of dividends for completed financial year.

Considering that the float (volume of shares listed on the stock exchange) is 7.12 % of the overall capitalization, it is 106.7 million FCFA which should normally be distributed to stock market shareholders after deduction of tax on income from movable assets. After reaching out to La Regionale, they explains that this cut was decided by the Central African Banking Commission (Cobac) which ultimately approves the amount of dividends to be paid.

Regional Bank headquarters, in Yaoundé.

« The general meeting held on June 24, 2023 adopted in its fifth resolution, subject to the approval of Cobac, the distribution of dividends for a gross amount of 1.5 billion FCFA, representing 60% of the distributable profit of 2.514 billion. By correspondence dated October 18, 2023, Cobac gave its approval instead for an amount of 1.0906 billion FCFA representing 40 % of the distributable profit. The board of directors, during its session on October 24, 2023, took note of the Cobac directive and decided to comply with it by making effective payment of said dividends from November 1, 2023 », indicates the bank in a press release.

The Regionale Bank does not explain the reasons that prompted the banking sector watchdog to demand this decrease but emphasizes that "the rest of the distributable profit could be distributed during subsequent financial years if Cobac gives permission".

It must be said that In the Cemac credit institutions (Banks and microfinance) have been authorized to pay dividends this year, after 3 years of drought. In a correspondence sent on September 19, 2022 to credit and microfinance institutions, Maurice Ouanzin, the secretary general of Cobac announced that he was putting an end to the suspension of dividend payments within these entities. The decision, which also concerns microfinance, was adopted in 2020 in the midst of the Covid 19 pandemic to allow taxable persons to continue financing the economy while being able to absorb certain losses related to the health crisis. Set for December 31, 2021, the initial deadline had been extended to June 30, 2022.

The distribution of dividends remains good news for shareholders even if the boards of directors often remain divided on the issue. They assume that by reinvesting its profits, the company woukd strengthen its position on the market ; which will be beneficial to shareholders over the long term.

S.N

CEMAC

The report on payment services in the Cemac zone in 2022 informs that Cameroon has achieved 55 % transactions. This report is published by the Bank of Central African States (Beac) on November 7, 2023.

Cameroon Achieves 55% of Transaction in 2022

According to the report on payment services in CEMAC of 2022, published this November 7, 2023 by the Bank of Central African States (Beac), Cameroon concentrates the majority of transactions both in number (71 % or 1.7 billion operations out of 2.4 billion) and in value (55% or 59,003 billion FCFA out of 107,126 billion FCFA) of the six countries (Cameroon, Gabon, Congo, Central African Republic, Chad, Equatorial Guinea) of the subregion. Congo occupies the second place with (15% or 364 million transactions, while Gabon comes in second place in terms of value (15 % or 16 164 billion FCFA).

Regarding cash withdrawals at ATMs, over 10.4 million manual withdrawals were made in Cameroon, out of over 17.9 million in the Cemac. This represents 10,732. 7 billion FCFA out of 17,158. 4 billion FCFA. Cameroon also dominates in terms of payments by check with more than 1.2 million operations out of more than 2.4 million in the subregion. Ditto in banking transactions by check with 533,265 operations out of 1.08 million carried out in the subregion. Which represents a variation of 0.6 % compared to 2021 at the national level, and 8.47% at the Cemac level.

At the level of domestic remittances, Cameroon concentrates 234,080 money transfers received out of 456,953 made in the subregion. The country is also performing at the level of money transfers sent with 600,970 transfers out of

733,648 made. With regard to access to electronic money services, the number of electronic money payment accounts in CEMAC exceeded 37 million, compared to 35 million in 2021, an increase of 6.62 % in slowdown compared to previous years.

According to BEAC, the number of transactions increased by 20.66 % in 2022, to reach 2,309 million transactions against 1,914 million transactions in 2021. More than 6.3 million transactions on average were processed daily in 2022 by all the community's electronic money payment platforms, compared to 5.2 million in 2021.

With the increase in the number of transactions, the average unit value of the electronic money operation continues to decrease (-9.63 %) from 10,760 FCFA in 2021 to 9,738 FCFA in 2022. In value, the flows increased by 9.21 %, during the period under review, from 20,596 billion FCFA in 2021, to 22,493 billion FCFA in 2022.

In 2022, Cemac included 498 payment service providers who had opened more than 37 million accounts to the inhabitants of the community. In number, the most widely used payment instrument is the instant electronic money transfer with more than 96 % of transactions (2.3 billion operations) followed by the classic transfer and cards with 2 % of transactions (48.3 million operations).

In terms of value, conventional transfers come first with 44% of transactions, i.e. 48,573 billion FCFA, followed by instant electronic money transfers used in 21 % of transactions (23,332 billion FCFA). Transfers (all categories combined) represent 65 % of the value of all transactions in the area.

Sorelle Ninguem

POTABLE WATER SUPPLY

The tripartite partnership agreement between BgfiBank, CAMWATER and Cgcoc to realize the second phase of the nine cities Drinkable Water Supply Project (Paep) was initialed on November 1, 2023 in Douala.

Camwater Benefits 3.5 billion FCFA Support from BgfiBank

The three parties include ; Cameroon Water utilities (Camwater), a public company responsible for the production and distribution of drinking water in Cameroon, the Chinese Cgcoc, responsible for carrying out the second phase of the nine cities drinking water supply project (Paep) and Bgfi Bank Cameroon. According to information obtained from the public company and the bank, this agreement relates to the financing of the amendment of 10.6 billion FCFA, signed on August 28 between Camvater and Cgcoc for the realization of this drinking water supply project for the cities of Maroua, Garoua, Garoua-Boulai, Yabassi and Dschang

"We will put 3.5 billion FCFA immediately," said an authorized source within the local subsidiary of needed the Gabonese banking group BGFIBank, hinting that the bank could mobilize all the financing for this amendment. The conditions for investment remain unknown (interest rate, maturity, repayment mechanism) for the 3.5 billion FCFA loan already granted. « BgfiBank Cameroon strengthens its commercial dynamics with Camwater and is once again a major role player in financing with a social impact and which contribute to the development of the country », the bank commented.

We recall that when this amendment was signed, which represents 20 % of the basic market, the terms of its financing, which will be supported by Cameroon in addition to the initial counterpart funds, were still under discussion between the Ministry of Energy and Water (Minee), the Ministry of Economy, Planning and Spatial Planning (Minepat) and the Autonomous Depreciation Fund (CAA), manager of the country's public debt. With this amendment, the cost of the project has been increased to approximately 63 billion FCFA. The other financing comes from a loan of 594 million yuan (or 49.2 billion FCFA at the current value of the yuan) contracted, on September 22, 2018, with the Chinese public bank Eximbank, for a grace period of 7 years, a maturity of 36 years and an interest rate of 2 %, according to the CAA.

The CEO of Camwater and BgfiBank, united by a framework partnership agreement

It must be said that the laying of the first stone of the project took place on August 28th, almost 5 years after the signing of the financing agreement. « The start-up conditions for the second phase included the completion and receipt of Phase one. This was delayed due to the late connection of the sites to the electricity grid, the reception took place in 2020 », explains Camwater. The first phase of this project started in 2014, covering the cities of Bafoussam, Bamenda, Kribi and Sangmélima. The project is part of Camwater's five-year priority investment program.

S.N

RENFORCER SES CAPACITÉS TECHNIQUES

La convention de partenariat entre La Cameroon water utilities corporation (Camwater) et le Conseil d'appui à la réalisation des contrats de partenariat (Carpa) a été ratifiée le 10 novembre 2023.

Camwater et Carpa unis par un accord de partenariat

Développer les projets hydrauliques, accroître l'offre en eau potable et améliorer la qualité de ce service public, c'est entre autres objectifs de l'accord de partenariat signé entre la Cameroon water utilities corporation (Camwater) et le Conseil d'appui à la réalisation des contrats de partenariat (Carpa) spécialisé dans l'assistance et dans l'accompagnement des entités publiques dans la mise en œuvre des projets en partenariat public privé. Les deux instances représentées par leurs Directeurs généraux respectifs, Blaise Moussa et Dieudonné Bondoma, ont signé une convention d'assistance technique afin de renforcer les capacités de l'entreprise publique de production, distribution et de commercialisation d'eau au Cameroun.

En effet, c'est dans la recherche d'outils de pilotage de son Programme Prioritaire quinquennal d'investissement 2023-2027 (Ppqi) que la Camwater a sollicité l'expertise du Carpa pour les différents modes de gestion des projets publics dans le cadre d'un contrat de partenariat. La convention ainsi signée va permettre aux deux entreprises publiques de bénéficier d'un instrument juridique pour collaborer dans le domaine du développement des infrastructures et du renforcement des capacités opérationnelles et de fonctionnement de la Camwater. « La Camwater qui envisage de faire recours aux partenaires publics et privés (PPP), entend compter sur l'acquisition des connaissances et savoir-faire suffisants dans le domaine du montage financier et technique des projets destinées à être couverts par ce mode de financement », indique le DG de la Camwater. À travers cette convention, la Camwater ambitionne à court terme d'optimiser ses investissements, améliorer ses performances pour avoir des rendements positifs et accroître le nombre d'abonnés estimé à date à un peu plus de 500 000 sur l'ensemble du territoire.

De façon plus large, la collaboration de ces deux institutions vise le développement des projets hydrauliques, l'accroissement substantiellement de l'offre en eau potable, l'amélioration de la qualité de ce service public et la formation du personnel technique de la Camwater impliqué dans l'ingénierie des projets. « Ainsi, cette collaboration concerne principalement l'appui, le conseil et l'assistance dans la préparation, la structuration, l'évaluation, la contractualisation et le suivi des projets en PPP initiés par la Camwater », explique le Président du Carpa dans son allocution de circonstance.

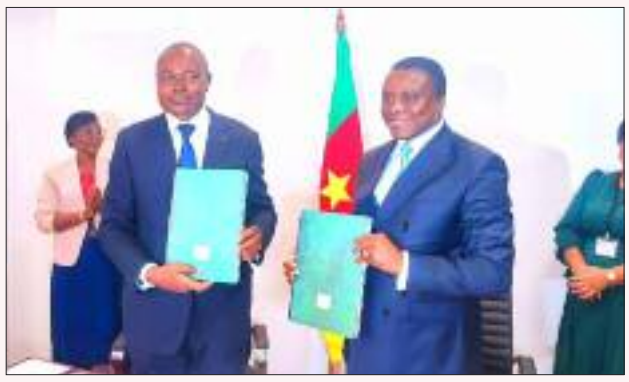

Accord paraphé entre les DG de la Camwater et de le responsable de la Carpa.

La Camwater précise que le financement des activités de ladite convention lui incombe entièrement. Pour ce faire, les membres du comité décisionnel seront désignés dans les prochains jours et la budgétisation des activités liée à la convention est prévue pour l'exercice 2024.

Soulignons que le Ppqi 2023-2027, estimé à environ 4 673 milliards de FCFA, a pour objectif d'augmenter le taux de couverture du périmètre concédé de 32,5 % à 80 % et le taux de desserte en eau potable de 36 % à 75 % ; de diversifier les recettes de l'entreprise et améliorer le rendement de distribution de 46 % à 70 %. Pour ce qui est du volet technique, le programme vise la modernisation de l'outil de production et de comptage, le renforcement du système d'information de l'entreprise et l'amélioration de la qualité de service et la communication de l'entreprise entre autres.

Pour assurer le financement de ces différents projets, la Camwater a contracté des prêts et signé des partenariats dont le plus récent est la tripartite que l'entreprise a signé avec la BgfiBank et le consortium chinois de BTP Cgcoc en fin octobre et portant sur un financement de l'avenant de 10,6 milliards de Fcfa pour la phase 2 du projet d'approvisionnement en eau potable de 9 villes secondaires (Paep).

Vicky Bagal

CIMENCAM

L'entreprise devrait ainsi augmenter sa production et renforcer la compétitivité face au Nigérian Dangote qui réclame plus de 30 % du marché.

L'usine de Figuil entre en production dès janvier 2024

La nouvelle usine de Cimenteries du Cameroun (Cimencam) basée à Figuil dans la région du Nord, va débuter sa production dès janvier 2024. C'est la principale information qui ressort de l'audience qu'a accordée le 7 novembre 2023, Luc Magloire Mbarga Atangana, Ministre du Commerce (Mincommerce) à Xavier Pierre Jean Legrand, Directeur général de l'entreprise Cimencam.

À environ deux mois de la date annoncée, l'on apprend que les prochaines étapes comprennent l'achèvement de la construction de l'usine, suivie par la mise en service qui va connaître des essais à vide et en charge, ainsi que des procédures de contrôle avant le démarrage effectif de la production.

La mise en service de l'usine de Figuil va sans doute impliquer, l'augmentation de la productivité. La filiale du groupe Lafarge envisage passer d'une capacité annuelle de 1 800 000 tonnes à 2 300 000 tonnes par an dès l'ouverture de l'usine de Figuil. Soit 500 000 tonnes de plus que la production habituelle de l'entreprise. Pour atteindre ce niveau de productivité, le français indique que Cimencam Figuil aura une capacité de production de 1 000 tonnes de clinker par jour et produira environ 400 000 tonnes de ciment par an.

Poignet de main entre le ministre du Commerce et le DG de Cimencam.

Les Cimenteries du Cameroun (Cimencam) sont actuellement tributaires d'une production annuelle chiffrée à 2,2 millions de tonnes par an et visait passer sa capacité globale annuelle à 2,5 millions de tonnes.

Avec cette nouvelle capacité annuelle de 2 300 000 tonnes, Cimencam compte poursuivre sa domination du terrain sur les parts des marchés de la concurrence actuellement estimée à 4 millions de consommateurs. La filiale de LafargeHolcim Maroc-Afrique est leader du marché de ciment au Cameroun suivie par la société nigériane Dangote Cement qui réclame plus 34 % des parts depuis 2021. Cette dernière dispose d'une capacité de production annuelle de 1,5 million de tonnes.

Albert Amougou

DÉVELOPPEMENT DES INCUBATEURS

L'accord-cadre de partenariat a été paraphée par le ministre des PME, Achille Bassilekin III, et le Directeur général l'Incyde, Javier Collado Cortes le 8 novembre 2023 à Yaoundé.

Le Cameroun ratifie un accord avec l'Espagne

C'est en présence de Ignacio Garcias Lumbreras, Ambassadeur d'Espagne au Cameroun, que Achille Bassilekin III, Ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Économie sociale et de l'Artisanat (Minpmeesa), et Javier Collado Cortes, Directeur général de la Fondation espagnole des Chambres de commerce pour la création et le développement des entreprises (Incyde), ont signé, le 8 novembre dernier à Yaoundé, un accord-cadre de partenariat.

Via cet accord, les deux Etats vont renforcer leur coopération pour la formation des formateurs pour l'entrepreneuriat dans le secteur des PME. D'après Achille Bassilekin III, (Minpmeesa), « L'accord-cadre de partenariat en question vise la promotion et le développement de l'entrepreneuriat et de l'esprit d'entreprise, par le biais de la formation et du conseil, du développement d'initiatives d'auto-emploi et de consolidation d'entreprises, ainsi que de la découverte et de la promotion d'initiatives d'entreprises qui permettent d'améliorer le monde des affaires », a-t-il indiqué.

De façon concrète, il est question dans cet accord-cadre de développer des incubateurs d'entreprises. Et pour ce faire, il n'y avait nulle autre que la Fondation Incyde. Car elle compte à son actif le développement de 23 centres d'incubation d'entreprises, spécialisés dans divers secteurs tels que la technologie, l'aéronautique ou l'agroalimentaire. Pour le ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Économie sociale et de l'Artisanat (Minpmeesa), « ce réseau d'incubateurs peut non seulement être utile pour l'accompagnement de l'entrepreneuriat dans des domaines spécialisés qui ont été identifiés dans la SND-30, mais également pour le développement de l'entrepreneuriat de haute technologie qui est un domaine de spécialisation de cette Fondation ».

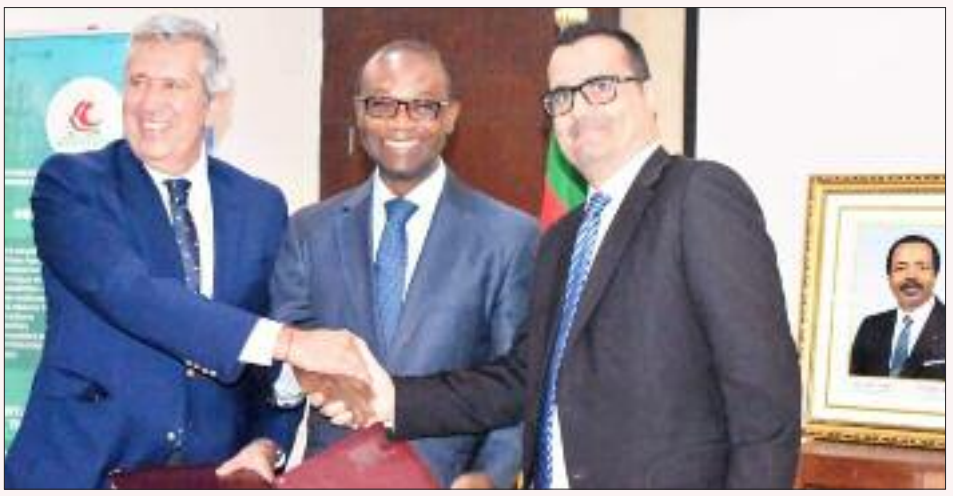

Poignet de main après la signature de l'accord de partenariat en très le ministre des PME et le DG l'Incyde.

En effet, la signature de cet accord marque la matérialisation d'une offre faite par l'Espagne au Cameroun il y a cinq mois pour soutenir l'entrepreneuriat et les petites et moyennes entreprises (PME) camerounaises. Pour rappel, l'offre paraphée ce 8 novembre 2023 avait été présentée à Achille Bassilekin III le 27 juin dernier par une délégation de l'Association initiatives de coopération et de développement, qu'accompagnait l'ambassadeur d'Espagne. Le diplomate espagnol, Ignacio Garcias Lumbreras, espérait alors voir cette offre se réaliser afin de renforcer la coopération entre Madrid et Yaoundé. Le Minpmeesa fait observer que cet accord traduit la détermination du gouvernement d'Espagne à accompagner le développement de l'écosystème entrepreneurial camerounais.

Raphael Mforlem

PERFORMANCE

Selon les résultats trimestriels de cette entreprise de téléphonie mobile, ses activités ont connu une hausse au cours des 9 premiers mois de l'exercice 2023, une performance réalisée malgré le gel de ses avoirs depuis plus d'un an par la justice camerounaise.

MTN Cameroon affiche une nette croissance à fin septembre

Malgré un taux d'inflation élevé et une bataille judiciaire qui a conduit à la saisie de ses comptes par la justice, l'activité de MTN Cameroon reste sur une dynamique haussière. Selon les résultats trimestriels, communiqués par le groupe sud-africain, sa filiale camerounaise a terminé les 9 premiers mois de 2023 avec un chiffre d'affaires de 7,210 milliards de rands soit environ 237 milliards de FCFA. Ce chiffre est en hausse de 10,3 % par rapport à la performance réalisée par l'entreprise à la même période en 2022.

L'opérateur explique que cette performance a été soutenue par une hausse de l'activité sur le segment des données mobiles (+19 %) et du Mobile Money (+25 %). Bien plus, par rapport à l'année dernière, le parc d'abonnés de MTN Cameroon s'est renforcé passant de 10,596 millions d'abonnés à 11,051 millions à fin septembre, soit une hausse de 4,3 %. Grâce à cette performance, le Cameroun est resté le 3e marché le plus dynamique pour MTN en Afrique hors Nigeria et Afrique du Sud. En termes de chiffre d'affaires, le pays se loge derrière le Ghana et la Côte d'Ivoire et devance nettement le Bénin, le Congo, la Guinée-Bissau, la Guinée Conakry, le Liberia…

Ce dynamisme de l'activité est la preuve que l'entreprise parvient à mitiger les effets de la bataille judiciaire qu'elle est forcée de mener depuis plus d'un an contre l'homme d'affaires Baba Ahmadou Danpullo. Ses comptes bancaires (montant estimé à près de 144 milliards de FCFA) sont bloqués depuis septembre 2022 par la justice camerounaise. Selon les révélations d'Investir au Cameroun, l'opérateur dû s'endetter à hauteur de 91,5 milliards de FCFA durant le premier semestre 2023 pour financer ses activités.

Une situation qui, même si elle est loin de peser sur le fonctionnement de MTN aujourd'hui, sera intenable sur le long terme. « La réalité est que notre argent est toujours saisi. Mettez-vous un moment à notre place. Si vous aviez de telles sommes d'argent et qu'il ne vous soit pas possible d'y accéder, votre activité ne serait-elle pas fortement perturbée ? Oui, vous pouvez peut-être gérer la situation un jour, une semaine, deux mois, un an, mais vous ne pouvez pas la gérer indéfiniment. Sommes-nous en train de fonctionner ? Oui. Est-ce difficile de fonctionner dans ces conditions ? Oui, sans aucun doute. Dans tous les cas, c'est une question qui doit être résolue », avait réagi Mitwa Ngambi, la directrice générale de MTN Cameroon dans une interview accordée en octobre dernier.

Mitwa Ng'ambi, DG de Mtn Cameroon.

Pour renforcer son assise dans le pays et dans l'espoir que ses déboires judiciaires prennent fin, le MTN Group envisage d'investir plus de 136 milliards FCFA au Cameroun sur les trois prochaines années. C'est du moins ce qu'a laissé entendre son président, Ralph Mupita, au sortir d'une audience avec le Premier ministre Joseph Dion Ngute, ce 25 août à Johannesburg (Afrique du Sud), en marge du 15e sommet des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Ces investissements visent principalement l'amélioration de la qualité du réseau.

Simon Pierre Mbarga

siveb
2ème Edition
SALON INTERNATIONAL DE LA CHAINE DE VALEUR
ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE
du
31 JAN
02 FÉV
2024
Au Musée National
Yaoundé.
Infolines:
(+237) 650 16 69 10.
Siveb-cmr.com